EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 février 2008**

AUJOURD'HUI **vingt deux février deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 février 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise BONVALLOT, Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Martine REMBERT**
Excusé(e)s :	**Valérie BERNARD**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Yves CARROY, Nicole DUMAS, Patricia GUILHOT, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE, Alexandre POURCHON, Franck ROLLE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Monsieur FANGET quitte la séance à partir de la question n° 2.

CHEQUE 1ERE LICENCE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre de la démarche de démocratie de proximité engagée par la Ville en 2006 sur la thématique du sport, la Municipalité a pris l'engagement d'accorder une aide financière à la première licence.
Le Conseil Municipal du 28 septembre 2007 a validé cette proposition. Cette opération aura facilité l'accès à un club sportif de 711 pratiquants sur la saison 2007 – 2008.
Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de valider l'attribution de la seconde enveloppe de subventions aux associations signataires de la charte.

Stade Clermontois Handball	33 chèques	660 €
Ecureuils Franc Rosier	11 chèques	220 €
CUC UA	8 chèques	160 €
Tatamis Club 63	7 chèques	140 €
Rugby Clermont La Plaine	21 chèques	420 €
Joyeux Volleyeurs Clermontois	3 chèques	60 €
Gorinkan	1 chèque	20 €
Club de plongée sous marine	5 chèques	100 €
Groupe Alpiniste Gaulois	8 chèques	160 €
Club Taekwondo d'Auvergne	7 chèques	140 €
Clermont Saint Jacques Gym	5 chèques	100 €
Saint-Jacques Foot	43 chèques	860 €
AL La Glacière	12 chèques	240 €
ASOC	12 chèques	240 €
AL Jules Verne	51 chèques	1 020 €
SCAB 63	13 chèques	260 €
Volant des Dômes	6 chèques	120 €
AL Ecureuils Montferrand	10 chèques	200 €
Clermont Basket	24 chèques	480 €
Stade Clermontois :		
▪ Section volley-ball	4 chèques	80 €
▪ Section lutte	1 chèque	20 €
▪ Section gymnastique	50 chèques	1 000 €
▪ Section athlétisme	4 chèques	80 €
▪ Section boxe française	7 chèques	140 €
▪ Section escrime	11 chèques	220 €
▪ Section archerie	5 chèques	100 €
▪ Section haltérophilie	24 chèques	480 €
▪ Section tennis	60 chèques	1 200 €
▪ Section rugby	10 chèques	200 €
▪ Section tennis de table	28 chèques	560 €
Sous-Total Stade Clermontois	**204 chèques**	**4 080 €**
ASM :		
▪ Section gymnastique	26 chèques	520 €
▪ Section rugby	1 chèque	20 €
▪ Section football	6 chèques	120 €
▪ Section judo	6 chèques	120 €
▪ Section boxe	2 chèques	40 €
▪ Section athlétisme	7 chèques	140 €
▪ Section lutte	8 chèques	160 €
▪ Section basket	8 chèques	160 €
Sous-Total ASM	**64 chèques**	**1 280 €**
TOTAUX	**548 chèques**	**10 960 €**

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 mars 2008
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE